

# INFORMATION POPULATION

## MONTBENOIT



### Le Mot du maire

L'automne apporte son cortège de saveurs et de plaisirs de saison : promenades dans nos campagnes et le long du chemin du train avec, il faut le dire, des frissons en période de chasse quand ici et là retentissent des coups de fusil pas toujours rassurants.

En septembre, les journées du patrimoine ont été l'occasion de faire découvrir l'abbaye grâce au dynamisme de l'association des amis de l'abbaye. En octobre, la traditionnelle journée des citoyens d'honneur de la république du Saugeais a été couronnée de succès. Une nouvelle équipe entoure notre présidente qui reste sollicitée par de nombreux médias, notamment TF1 qui a diffusé un reportage à une heure de grande écoute. Notre petite république fait parler d'elle : c'est bon pour le tourisme et la notoriété de notre capitale Saugette !!!

Nos travaux se poursuivent sur notre commune. C'est enfin la dernière ligne droite avec l'application des enrobés des trottoirs (couleur noire et couleur caramel dans le centre-bourg), les finitions du parking avec la pose de deux mâts lumineux et l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. Des travaux de reprise, au niveau du stop de la rue de l'abbaye, vont être exécutés : en effet, le canal en pierre permettant l'écoulement des eaux de pluie s'est probablement effondré en partie. Il faut malheureusement ouvrir la route pour procéder à la réparation de ce canal en pierre. Le mobilier urbain reste à poser (abribus, barrières de protection), la peinture routière est à terminer. Ces travaux devront être terminés juste avant la neige. La fibre optique a été posée durant les travaux rue du val Saugeais : dès le printemps 2020, notre village sera connecté à la fibre après la mise en place d'un shelter (local technique de raccordement) qui sera posé chemin des moines et ainsi diffusera le très haut débit sur l'ensemble de notre commune. Ces travaux ont été longs, très longs : les riverains et les artisans commerçants ont fait preuve de patience et de compréhension. Merci à eux. Nous sommes satisfaits de cette nouvelle route, beaucoup plus silencieuse et sécurisée. La suppression du mur, devant le presbytère, donne du relief et de l'espace. Ensemble, nous pouvons être fiers de cette réalisation.



Bonne lecture à toutes et tous.

Le Maire  
Gilles MAGNIN-FEYSOT

### ➤ Escapes-games :

Sous l'impulsion du comité culturel Loue Saugeais, deux escapes-games ont été organisés à Montbenoit. L'abbaye a été le théâtre de ce jeu à la mode et les participants sont partis à la recherche d'indices et de réflexions pour résoudre les énigmes. Les deux sessions ont été très vite prises d'assaut. La somme de 400€ a été reversée au syndicat du Pays de Montbenoit pour aider à la restauration de l'abbaye (les travaux ont débuté lundi 4 novembre sur le parvis de l'abbaye).

## ➤ Téléthon du canton de Montbenoît :

Il se tiendra du vendredi 06/12/19 (à partir de 19h00) au samedi 07/12/19 (à partir de 10h00) à Saint-Gorgon-Main.

Programme :



- ✓ Vendredi soir : repas spectacle avec fondue géante sur réservation.
- ✓ Samedi en journée : diverses activités proposées (un programme sera distribué).
- ✓ Samedi soir : soirée animée par «Les troope» et concert exceptionnel des DZUR.

## ➤ Faux sites administratifs, attention aux arnaques !

### Faut-il payer pour effectuer des démarches administratives ?

Certaines démarches administratives sont proposées gratuitement par l'administration française sur des sites officiels : elles permettent, par exemple, de consulter le nombre de points restant sur un permis de conduire, demander un extrait d'acte de naissance, demander une carte grise ou demander un extrait de casier judiciaire.

Rien n'interdit cependant à un professionnel, même étranger, qui ne dépend d'aucune administration publique, de proposer ce service moyennant une contrepartie financière, **à condition de respecter des règles précises :**



- si le consommateur souhaite que l'exécution de la prestation de services proposée commence avant la fin du délai de rétractation de 14 jours, le professionnel doit recueillir sa demande expresse en ce sens ;
- dans cette hypothèse, le consommateur doit être informé qu'une fois la commande passée auprès du site de la société, il ne pourra en principe plus l'annuler sans frais, dès lors qu'il a également expressément renoncé à son droit de rétractation, sauf si la prestation n'a pas été pleinement exécutée, auquel cas il versera un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ;
- le consommateur doit recevoir une information claire sur les tarifs pratiqués et une facture/confirmation de commande TTC.

### Comment reconnaître les faux sites administratifs ?

Le Centre européen des consommateurs a reçu plusieurs réclamations de consommateurs visant de faux sites administratifs qui proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives en lieu et place des demandeurs.

Ces sites n'hésitent pas à tromper le consommateur en prenant l'apparence de sites officiels : reproduction à l'identique de la charte graphique du site, usage des couleurs bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, référencement en tête des moteurs de recherche.

Certains sites vont plus loin que le simple paiement du service. **Les consommateurs doivent rester attentifs et vérifier qu'ils n'ont pas été abonnés, à leur insu, à un service dont ils n'ont pas besoin.**

### ➤ Ramonage cheminées :

M. Bertrand MONNIN de Doubs propose ses services pour le ramonage des cheminées sur la commune. Les tarifs pour 2019 sont les suivants :

- 60 € pour conduit simple (bois, fuel) sans nettoyage du foyer.
- 70 € pour conduit et foyer (insert, poêle à bois).



Ses interventions se feront courant du mois de novembre.

Les personnes désirant s'inscrire peuvent le faire en Mairie : secrétariat ouvert tous les matins, de 9h00 à 12h00, sauf le mercredi (téléphone : 03 81 38 12 94).

### ➤ Passage à l'heure d'hiver : les conseils de la gendarmerie :

Avec le passage à l'heure d'hiver, la gendarmerie préconise divers conseils pour la protection de votre maison et de vos biens :

- protégez votre logement (fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux ou installez un système de détection de présence lumineux et une alarme, ...),
- protégez vos biens (placez vos bijoux et vos valeurs en lieux sûrs, prenez des photos de vos objets précieux ou de valeur ainsi que de votre mobilier, ...),
- détectez les cambrioleurs (soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères dans votre quartier, des appels suspects sur votre téléphone fixe, ...),
- montrez-vous vigilant (votre domicile doit paraître habité, restez discret sur certains détails privés,...).

*"La lutte contre les malfaiteurs à l'origine des cambriolages est une priorité de nos missions, mais nous comptons également sur la participation citoyenne et le recueil du renseignement. Si vous êtes témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, composez le "17.*

### ➤ Circulation en période hivernale :



La viabilité hivernale reprend à compter du 28 octobre 2019 jusqu'au 6 avril 2020. Durant cette période, les conditions de circulation seront renseignées quotidiennement et mises à jour en fonction de l'évolution sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.inforoute25.fr/>  
Les voies communales seront déneigées par l'entreprise Isabey de Ville du Pont.

### ➤ Travaux murs :

➔ Les travaux de réfection du mur de soutènement situé derrière l'Abbaye, à proximité de la RD 131, sont à la charge du Département du Doubs. Un appel d'offres a été lancé par le Département pour d'importants travaux qui seront prévus au printemps 2020. Les feux resteront à demeure jusqu'à cette date. Des blocs de protections ont été achetés et mis en place par le Syndicat du Pays de Montbenoît. Merci d'être prudent sur cette portion de route.

➔ Concernant le mur qui menace de tomber à côté du monument aux Morts, des blocs-murs ont été achetés par le Syndicat du Pays de Montbenoît et installés pour sécuriser ce secteur. Des études et des demandes de subventions sont en cours auprès du Syndicat pour aménager l'espace et créer des parkings.

➤ **Monoxyde de carbone : comment prévenir les intoxications :**

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, invisible et inodore. Il touche chaque année plus d'un millier de foyers. Environ 3 000 personnes sont intoxiquées par an. Les symptômes sont des maux de têtes, des vomissements, des vertiges voire des décès.

Il peut être émis par tous les appareils à combustion (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...).

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- ✓ Avant l'hiver, faites vérifier vos installations de chauffage et vos conduits de fumée par un professionnel qualifié.
- ✓ Veillez toute l'année à une bonne aération et ventilation du logement et à une bonne utilisation des appareils à combustion.

➤ **Repas des « Anciens » de la commune :**

Le traditionnel repas des « Anciens » de la commune aura lieu le vendredi 13/12/2019, à 12h00, au restaurant le Sire de Joux à Montbenoît. Les inscriptions se feront directement au restaurant, **et ce avant le 07/12/2019** – téléphone : 03 81 38 10 85.

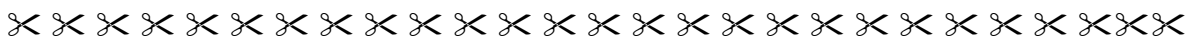
➤ **Arbre de Noël de la commune :**



En partenariat avec le Comité des Fêtes de Montbenoît, la commune organise, cette année, le traditionnel Arbre de Noël des enfants le samedi 14 décembre 2019, à partir de 15h00, salle Gabrielle POURCHET, avec au programme : un petit spectacle préparé avec les enfants et encadrés par des parents bénévoles, la distribution de cadeaux par le Père Noël et un goûter offert à chacun.

Pour pouvoir passer commande au Père Noël, et dans un souci de bonne organisation, nous souhaiterions que les parents inscrivent leurs enfants en Mairie. Pour rappel, il s'agit des enfants de Montbenoît, âgés de 0 à 10 ans, y compris ceux dont les parents sont séparés et dont au moins un d'entre eux réside au village. Pour se faire, vous trouverez ci-dessous un coupon à remettre à la Mairie, **avant 16/11/2019 impérativement**, ou à renvoyer par mail à l'adresse suivante : [mairie.montbenoit@wanadoo.fr](mailto:mairie.montbenoit@wanadoo.fr)

Nous vous remercions de votre collaboration.



Nom	Prénom	Sexe	Date de naissance	Participera au spectacle	Ne participera pas au spectacle